

15.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de : - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. 1
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le TFE est supervisé par un promoteur/une promotrice. L'étudiant-e doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur/à la promotrice. Le jury du mémoire est composé du promoteur/de la promotrice et d'un-e autre lecteur/lectrice, désigné-e par le jury de master. La note du promoteur/de la promotrice et du lecteur/de la lectrice prennent en considération : <ul style="list-style-type: none"> • l'atteinte de ses objectifs; • la capacité à réaliser une synthèse pertinente et bien documentée; • l'investissement personnel et la capacité à discuter les choix méthodologiques; • la cohérence du travail effectué; • la correction, la qualité et la pertinence de la formulation écrite. Dans sa note finale, le promoteur/la promotrice tient également compte de l'implication de l'étudiant-e et de la continuité du travail effectué tout au long du Master dans le cadre du mémoire (en particulier : le dépôt dans les délais et la qualité du dossier remis à la fin du premier bloc annuel). Le lecteur/la lectrice du mémoire est chargé-e d'établir un rapport détaillé et écrit sur certains aspects formels du mémoire : <ul style="list-style-type: none"> • l'orthographe; • la langue (précision et propriété des termes, correction syntaxique); • la ponctuation; • la présentation du texte lui-même, de la bibliographie, des notes, des références, etc. Pour les mémoires rédigés en espagnol ou en italien, le deuxième lecteur/lectrice intègre dans sa note l'évaluation de la langue. Ce rapport peut amener le jury à revoir la note attribuée au mémoire selon des modalités définies dans la section 2 « Maitrise de la langue normée » du Vademecum mémoire ROM (https://myalfresco.uclouvain.be/alfresco/service/ucl/streamDownload/workspace/SpacesStore/18e60fbc-ab6c-426b-9786-b77206423b32/Vad%C3%A9m%C3%A9cum%20m%C3%A9moire%20ROM.pdf?a=true).
Méthodes d'enseignement	L'étudiant-e est tenu de rencontrer son promoteur à deux reprises.
Contenu	Le T.F.E. est jugé suffisant à partir d'une cinquantaine de pages. Il doit comporter : Introduction - Développement - Conclusion et Bibliographie. Il s'agit d'une rédaction du genre de la dissertation articulée comme un discours.
Bibliographie	Document de référence "Harmonisation des références bibliographiques" en FIAL : http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Harmonisation_bibliographique.pdf

Faculté ou entité en charge:

ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM2M1	15		